

**COMMUNE**  
**de**  
**LAUTENBACH**

68610 - Tél. 03 89 76 32 02  
Fax 03 89 74 05 81



Lautenbach, le 28 août 2023

**A R R E T E N°33/2023**  
Portant réglementation temporaire de la  
circulation et du stationnement

Le Maire de la commune de Lautenbach,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Route,
- VU la loi n° 82-2136 du 2 mars 1982 et son article 25,
- VU les arrêtés des 10 et 15 juillet 1974 relatifs à la signalisation routière,
- VU la demande de l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, du 24 août 2023,

**Considérant** que des travaux d'enfouissement de réseaux sec ENEDIS vont être réalisés du lundi 28 août 2023 au lundi 30 septembre 2023 au Melkerhof, devant l'immeuble n°1 Melkerhof,

**Considérant** qu'il y a lieu d'instaurer pour la durée du chantier une limitation de vitesse, une interdiction de stationner et d'autoriser l'intervention sur le domaine public afin de permettre la réalisation de ces travaux par ladite entreprise en toute sécurité,

**A R R E T E**

- Article 1 :** Durant la période des travaux, la circulation s'effectuera en sens unique depuis l'angle de la rue de Soultzmatt devant l'immeuble situé au 1 Melkerhof.
- Article 2 :** Afin de sécuriser le Melkerhof, une limitation de vitesse à 30km/h est instaurée.
- Article 3 :** Il sera interdit de stationner aux abords et dans l'emprise du chantier.
- Article 4 :** L'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, en charge des travaux, procédera à la signalisation appropriée. Les usagers de la route devront strictement la respecter. Toute contravention à cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.
- Article 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Lautenbach.

- Article 6** : Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté :
- Monsieur le Maire de Lautenbach
  - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Guebwiller
  - Monsieur le Directeur de la Brigade Verte de Sultz
  - L'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES

Ampliation du présent arrêté est faite à

- L'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
- M. le Chef du Centre de 1<sup>ère</sup> intervention du Haut-Florival,
- La SPL FLORIOM à Issenheim,
- Affichage et site internet.

Philippe HECKY,  
Maire de Lautenbach.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the seal.